

COMMISSION

DE

LA TOPOGRAPHIE DES GAULES.

La Commission de la topographie des Gaules a été instituée, le 17 juillet 1858, avec la mission de dresser trois cartes : 1° celle de la Gaule sous le proconsulat de César; 2° celle de la Gaule sous la domination romaine; 3° celle de la Gaule mérovingienne. De plus, de publier à l'appui de ces cartes : 1° un dictionnaire d'archéologie celtique destiné à être un répertoire complet des antiquités de la Gaule indépendante; 2° un dictionnaire d'archéologie gallo-romaine qui rende le même service pour la longue période comprise entre le règne d'Auguste et l'avènement des rois francs.

Elle a déjà publié :

1° La carte orohydrographique de la Gaule, carte muette dont des savants de tous genres se sont déjà servi pour leurs travaux spéciaux, et que le Ministère de la Guerre recommande pour ses écoles et les études stratégiques;

2° Une carte des campagnes de César, aujourd'hui épuisée;

3° La carte de la Gaule sous le proconsulat de César, mentionnée honorablement à l'Exposition universelle;

4° Trois fascicules du dictionnaire d'archéologie celtique, comprenant 42 feuilles et 40 planches gravées; cet ouvrage est estimé en France et à l'étranger, et considéré comme le plus important qui ait jamais été publié sur cette matière; *(un volume en un fascicule)*

5° La carte des dolmens et monuments mégalithiques; *Donnée*

6° La carte des cavernes habitées aux temps préhistoriques; *Donnée*

7° La carte préparatoire de la Gaule au v^e siècle, communiquée à tous les correspondants afin de recevoir leurs observations sur le tracé des voies, et sur tout ce qui touche à l'histoire et à l'archéologie de la Gaule romaine;

8° Quatre cahiers d'instructions, avec planches, pour aider les collaborateurs des départements dans la classification des armes, des monnaies, des bijoux, et dans l'interprétation des itinéraires antiques;

9° Outre les planches déjà livrées au public avec les trois premiers fascicules, la Commission en a 20 gravées pour les fascicules prochains, et

125 autres dessinées et prêtes à être données aux graveurs; un certain nombre de ces dessins reproduit en *fac-simile* les bornes milliaires et les inscriptions géographiques de la Gaule, dessinées par un des membres de la Commission.

Dans l'intérêt de ces études, la Commission a fourni des allocations pour recherches sur le terrain et fouilles, principalement dans les départements de la Côte-d'Or, la Haute-Savoie, la Savoie, le Rhône, l'Aveyron, l'Isère, le Lot, la Loire-Inférieure, les Côtes-du-Nord, les Vosges, les Hautes-Pyrénées, l'Aisne, la Marne, Saône-et-Loire, le Doubs, les Ardennes, les Alpes-Maritimes, la Meurthe, la Vienne, les Landes, Tarn-et-Garonne, la Corrèze, le Cantal, la Charente, l'Ain et le Gard.

Ces travaux de recherches, faits par les savants du pays, ont singulièrement développé le goût et l'étude de l'archéologie en province; des résultats importants ont été obtenus pour la science, et des objets précieux, inconnus jusque-là, ont été exhumés et sont venus prendre place dans les musées de l'État et dans ceux des départements. La Commission des Gaules a donc pu ainsi exercer une action générale en popularisant l'étude dans les départements.

Dans ce travail, la Commission compte parmi ses collaborateurs les plus actifs :

- MM. ALÈGRE (L.), archéologue, à Bagnols (Gard).
- AMÉ, architecte départemental, à Aurillac (Cantal).
- ANDRÉ (F.), archiviste de la Lozère,
- ABBAUD (D.), archéologue, à Manosque (Basses-Alpes).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), correspondant de l'Institut, à Troyes.
- AURÈS, ingénieur en chef, à Nîmes (Gard).
- BARRAUD (Abbé), chanoine, à Beauvais.
- BAUDRY (Abbé), curé au Bernard (Vendée).
- BERTRAND, employé au chemin de fer, à Moulins.
- BOISSE, membre de l'Assemblée nationale, à Rodez.
- BONNIN, archéologue, à Évreux.
- BOUILLET (J.-B.), à Clermond-Ferrand.
- BOURASSÉ (Abbé), chanoine, à Tours.
- BOURULET (Abbé), curé d'Allez (Drôme).
- BUHOT DE KERSERS, archéologue, à Bourges.
- BULLIOT, président de la Société éduenne, à Autun.
- BOURGEOIS (Abbé), à Pont-Levoy.
- BUZAIRIES (D.), archéologue, à Limoux.
- CANÉTO (Abbé), grand vicaire, à Auch.
- CASTAGNIÉ, agent voyer, à Cahors.
- CAZALIS DE FONTDOUCE, à Montpellier.
- CERÈS (Abbé), conservateur du musée, à Rodez.
- CESSAC (DE), archéologue, à Guéret.
- CHANTRE (E.), archéologue, à Lyon.

- MM. CHAPER, membre de l'Assemblée nationale, à Grenoble.
CHASSAING, juge, au Puy.
CHAVERONDIER, archiviste de la Loire.
CHAZAUD, archiviste de l'Allier.
CLERC, président à la cour d'appel, à Besançon.
COCHERIS, membre du Conseil général de Seine-et-Oise.
COCHET (Abbé), correspondant de l'Institut, à Rouen.
COTTEAU, juge au tribunal, à Sens.
COURNAULT, conservateur du musée, à Nancy.
CROSNIER (Abbé), président de la Société académique, à Nevers.
CROZES (H.), archéologue, à Albi.
DANJOU, archéologue, à Fougères.
DEMARSY, archiviste paléographe, à Compiègne.
DESNOYERS (Abbé), chanoine, à Orléans.
DELOYE, conservateur du musée, à Avignon.
DESSALLES, ancien archiviste, au Bugne (Dordogne).
DEVALS, archiviste de Tarn-et-Garonne.
DROUYN (L.), archéologue, à Bordeaux.
DUCIS (Abbé), archiviste de la Haute-Savoie.
FILLIOUX, conservateur du musée, à Guéret.
FLOUEST, procureur de la République, à Nîmes.
FORNIER, président du tribunal civil, à Dinan (Côtes-du-Nord).
GARNIER, bibliothécaire, à Amiens.
GARRIGOU, archéologue, à Toulouse.
GASSIES, archéologue, à Bordeaux.
GAULTIER DU MOTTAY, membre du Conseil général, à Saint-Brieuc.
GERVAIS, archéologue, à Caen.
GIRARDOT (Baron DE), membre non résidant du comité, à Nantes.
GIBERT (H.), archéologue, à Marseille.
GIRAUD (Abbé), curé de Saint-Cyr (Var).
GODARD-FAULTRIER, correspondant du ministère et de la Société des antiquaires de France, à Angers.
GRANDMAISON, archiviste d'Indre-et-Loire.
GUIGUES, archiviste paléographe, à Champagne-en-Valromey (Ain).
HUCHER, membre non résidant du comité, au Mans.
JULLIOT, président de la Société archéologique, à Sens.
LACURIE (Abbé), archéologue, à Saintes.
LALANDE (Ph.), archéologue, à Brive (Corrèze).
LAURENT, conservateur du musée, à Épinal.
LECOINTE-DUPONT, de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
LECLER (Abbé), curé de Saint-Symphorien (Haute-Vienne).
LE MEN, archiviste du Finistère.
LEPAGE, archiviste de la Meurthe.
LEROY, conservateur du musée, à Melun.
LINAS (DE), membre non résidant du comité, à Arras.
LONGUEMAR (DE), de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
MAGEN, secrétaire de la Société académique, à Agen.
MANNIER, archéologue à la Cannée (Nord).

MM. MATTON, archiviste de l'Aisne.

MELOIZES (DES), archéologue, à Thizay (Mayenne).

MARTIN-DAUSSIGNY, conservateur des musées, à Lyon.

MERLET, archiviste d'Eure-et-Loir.

MORLET (Colonel DE), archéologue, à Nancy.

PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX, président de la Société archéologique, à Langres.

PERRIN (A.), conservateur du musée de Chambéry.

PORT (C.), archiviste de Maine-et-Loire.

POUECH (Abbé), archéologue, à Pamiers.

PROST (A.), de la Société des antiquaires de France.

PUYGARRI (Colonel), archéologue, à Perpignan.

QUENTIN (M.), archiviste de l'Yonne.

RABUT (J.), professeur au lycée de Dijon.

RAMÉ, procureur général, à Toulouse.

RAYMOND (P.), archiviste des Basses-Pyrénées.

REYON, conservateur du musée d'Annecy.

ROBERT, conservateur du musée, à Lons-le-Saunier.

ROCHEBRUNE (DE), archéologue, à Angoulême.

ROUARD, conservateur de la bibliothèque, à Aix.

ROUCHIER (Abbé), chanoine, à Viviers.

ROSCHACH, conservateur adjoint au musée de Toulouse.

ROZENZWEIG, archiviste du Morbihan.

SANSAS, membre de l'Assemblée nationale, à Bordeaux.

SAUSSAYE (DE LA), recteur de l'Académie, à Lyon.

SAVY, agent voyer en chef de la Marne.

SICOTIÈRE (DE LA), membre de l'Assemblée nationale, à Alençon.

SIMONNET, avocat général, à Dijon.

STOFFEL, percepteur, à Altkirch.

SUCHAUX, archéologue, à Vesoul (Haute-Saône).

TARTIÈRE, archiviste des Landes.

TEISSIER (O.), correspondant du ministère, à Toulon.

TISSERAND (Abbé), aumônier du lycée, à Nice.

TOURNAL, conservateur du musée de Narbonne.

VALÈRE-MARTIN, archéologue, à Cavaillon.

VILLEGILLE (DE LA).

WATELET, professeur au lycée de Soissons.